

Avec la participation
des commerçants
et artisans locaux

Renseignements :
www.ville-saint-benoit.fr

Partenaires de l'opération



Un euro sera prélevé sur chaque inscription et le Comité des fêtes ajoutera un euro par lutin ; la recette totale sera reversée à l'association
Un hôpital pour les enfants.

Retrouvez vos résultats le soir de l'épreuve sur :
www.ville-saint-benoit.fr

18^{ème} Course des Pères Noël

Saint-Benoît



la ville au fil de l'eau



Course pédestre de 7,5 km
Bulletin d'engagement

Samedi 16 décembre 2017
départ de la course à 10h30
à La Hune (Saint-Benoît)

Déguisement conseillé sur le thème de Noël

En lever de rideau, course des Lutins
autour de La Hune à 9h30

Règlement

- 1 **La course des Pères Noël** organisée par le Comité des fêtes de la ville de Saint-Benoît, disputée sur une boucle de 7,5 km, partira de La Hune le samedi 16 décembre 2017 à 10h30.
- 2 **La course des Pères Noël** est ouverte à toute personne, âgée de plus de 15 ans, licenciée à une fédération sportive, sinon titulaire d'un certificat médical de moins d'un an.
- 3 Pour les mineurs à partir de 15 ans, une **autorisation parentale manuscrite** sera exigée.
- 4 L'inscription est fixée à **8 euros**.
- 5 **Engagements :**
 - Avant le 11 décembre 2017, **limité à 1200 personnes**, par courrier avec le bulletin d'engagement individuel ci-contre. Egalement disponible sur www.ville-saint-benoit.fr
 - Retrait des dossards à La Hune : vendredi 15 décembre de 16h à 19h et samedi 16 décembre de 8h15 à 9h30.
 - Pour les retardataires, suivant la limite des places, engagement à La Hune aux horaires ci-dessus.**Clôture de retrait des dossards à 10h.**
- 6 **Assistance médicale** à La Hune.
- 7 **Classement** : un seul classement individuel sera établi.
- 8 **Récompenses** : des coupes et des lots divers récompenseront les concurrents.
- 9 **Un déguisement de Père Noël est vivement recommandé.** Les chariots ou traîneaux feront l'objet d'une récompense particulière.
- 10 **Par mesure de sécurité**, les chiens ne sont pas admis pour la course, ni les accompagnateurs en vélo.

En prélude à la course des Pères Noël, **la course des Lutins, réservée aux enfants de 6 à 13 ans, aura lieu à 9h30 autour de La Hune.** L'inscription (gratuite) se fera sur place le vendredi 15 de 16h à 19h ou le samedi 16 dès 8h30, avec une autorisation parentale.

Bulletin d'engagement individuel (adulte)

À retourner à : Course des Pères Noël- Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin - 86280 Saint-Benoît
avant le 11 décembre 2017

Accompagné :

- d'un **chèque** libellé à l'ordre de **Comité des fêtes de Saint-Benoît**,
- de la **photocopie de la licence** (année en cours) ou d'un **certificat médical** de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an (Loi 2016-41 du 26 janvier 2016).

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération

Merci d'écrire en lettres majuscules

Nom :

Prénom :

Adresse : _____

Téléphone : _____

mail : _____

date de naissance : sexe : M ou F

Club : _____

L'autorisation est donnée aux organisateurs de la course d'utiliser les images prises le jour de la course.

À _____ le _____

Signature